

Défendons Nos droits

Bulletin d'Information et de Revendication sur la Démocratie, les Droits de l'Homme et la Paix

Centre pour la Paix et les Droits de l'Homme

Peace and Human Rights Center

CPDH-PHRC

Organisation de Promotion, de Protection, de Défense des Droits de la Personne et d'Education Civique

IX^{ème} Année N° 50 du 18 Avril 2007 : N° Spécial

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et la sûreté de sa personne. Article 3-DUDH

LE PROCESSUS DE MIXAGE AU NORD-KIVU : Une bombe à retardement
La Paix, la Sécurité et la Stabilité dans la province du Nord-Kivu rendues hypothétique de suite de ce processus dont on ignore les tenants et les aboutissants

Editorial

L'Initiateur du « Mixage », le Général John NUMBI, Chef d'Etat Major des Forces Aériennes donne des éclaircissements à la Société Civile du Nord-Kivu

Le **vendredi 16 mars 2007**, une délégation de 15 personnes conduite par le Président de la Société Civile du Nord-Kivu Monsieur Jason LUNENO MAENE s'est entretenue avec le **Général John NUMBI**, Chef d'Etat Major des Forces Aériennes, à l'**Hôtel IHUSI**, de 17H00 à 20H00 sur demande de ce dernier.

L'entretien avait tourné autour de la question du « **Processus de Mixage** » dont est initiateur le **Général John NUMBI** au nom du Chef de l'Etat et du Chef d'Etat Major Général des FARDC.

Pour le **Général John NUMBI**, il avait été envoyé dans la province du Nord-Kivu, par la haute hiérarchie pour mettre fin aux affrontements militaires entre les éléments de la 81^{ème} et 83^{ème} Brigades fidèles au **Général déchu Laurent NKUNDABATWARE** et les éléments loyalistes des FARDC, cela après les hostilités de Sake et environs qui ont occasionné beaucoup de dégâts humains et matériels. C'est ainsi qu'au nom de la « **Paix** », il fallait négocier avec le **Général déchu Laurent NKUNDABATWARE**, chose qui avait été faite à Kigali au Rwanda sous la facilitation de la République Rwandaise du **Général James KABAREBE**, Chef d'Etat Major Général de l'APR - Armée Patriotique Rwandaise aujourd'hui RDA - Rwandese Defense Army ; négociations qui avaient ainsi accouché le « **Mixage** », processus qui depuis son démarrage ne fait qu'endeuiller la population de la province du Nord-Kivu, particulièrement la ville de Goma et les territoires de Masisi, de Nyiragongo, de Rutshuru et de Walikale.

Les délégués de la Société Civile ont ainsi pris bonne note des informations reçues de la bouche autorisée sur le « **Processus de Mixage** » ; tout en soulignant que ces derniers ne s'étaient pas prononcés sur le pour ou le contre du processus du mixage, surtout que le **Général John NUMBI** avait déclaré que cela n'était qu'un raccourci pour le brassage.

NBB

A QUI PROFITE LE MIXAGE ?

C'est depuis 2004 que le **Général déchu Laurent NKUNDABATWARE** s'est insurgé contre les FARDC notamment avec les événements de Bukavu en **mai-juin 2004** où ce dernier a été à la base des graves violations systématiques des droits de l'homme ainsi que des crimes de guerre, des crimes économiques et des crimes contre l'humanité. Ce qui a fait que ce dernier soit l'objet d'un mandat d'arrêt international qui jusque-là n'a jamais été exécuté alors que le précité continue à circuler librement dans la province du Nord Kivu au vu et su des autorités tant politico – administratives, judiciaires et militaires, cela après être chassé de Minova où il s'était retranché après les événements de Bukavu et de choisir comme fief, le centre de négoce de Kitshanga, cité située dans la collectivité – chefferie de Bashali en territoire de Masisi, prenant ainsi en otage des éléments de la 81^{ème} et la 83^{ème} Brigade, les empêchant de participer au processus de brassage afin de faire partie d'une armée nationale, républicaine et intégrée.

Pendant ce temps l'administration publique, coutumière et locale était sous l'autorité et le contrôle de **Laurent NKUNDABATWARE** ; les autorités concernées ayant des comptes à lui rendre tandis que la paisible population devrait et continue à en pâtir.

Dans son règne Laurent NKUNDA ne cessait de mener des opérations de nature à vouloir boycotter et faire capoter le processus démocratique et électoral dans la partie qu'il contrôlait.

Dans le même ordre d'idée, en novembre 2006, **Laurent NKUNDABATWARE** lança une attaque contre les FARDC dans la localité de Sake, groupement Kamuronza, chefferie des Bahunde en territoire de Masisi, avec comme finalité de faire un assaut sur le ville de Goma ; où avec ses acolytes il devrait alors régner comme un petit roi, prenant cette partie de la république comme son royaume et où le Gouvernement central de Kinshasa devrait fermer la bouche, et en position de faiblesse négocier. Nul n'est besoin de rappeler les conséquences néfastes dont ont occasionné ces affrontements, notamment des pertes en vies humaines tant du côté des militaires dans les deux camps que du côté des populations civiles, des pillages et des dégâts matériels énormes ainsi que des déplacements massifs des populations en quête de sécurité.

Pour mettre fin à ces hostilités ; au nom de la paix et pour éviter la continuité des dégâts humains et matériels ; il a fallu entreprendre des négociations avec le Général déchu **Laurent NKUNDABATWARE** ; négociations qui après des pourparlers à Kigali sous la médiation du Gouvernement Rwandais et particulièrement du Général James KABAREBE, Chef d'Etat Major de l'Armée Rwandaise ont abouti au processus de « Mixage » entre les éléments insurgés et des éléments des FARDC non encore brassés.

Fort malheureusement dans la pratique ; il apparaît que le mixage ne se fait qu'au niveau des commandements des brigades, des compagnies et des bataillons et non au niveau des troupes ; car tout en faisant partie d'une même brigade, compagnie ou bataillon, les troupes restent diamétralement opposées, les unes et les autres dans leur camps et positions.

C'est pour cela que par exemple les éléments en provenance de la 81^{ème} et 83^{ème} Brigades jadis fidèles au Général insurgé Laurent NKUNDABATWARE n'ont jamais coupé le cordon ombilical avec leur leader ; ces derniers continuant à répondre d'une façon ou d'une autre à ces ordres, notamment traquer et poursuivre les Interahamwe et FDLR, comme si c'est cela la mission du processus de mixage ; et où malheureusement les victimes de ces opérations ne sont que les paisibles populations civiles.

Entre-temps ; des éléments qui jadis opéraient comme des insurgés ; aujourd'hui ils sont rentrés et installés avec force et triomphalisme ; ces derniers étant maintenant déployés officiellement partout dans les territoires de Masisi, de Nyiragongo, de Rutshuru et circulent librement sur toute l'étendue de la province du Nord-Kivu avec des navettes Goma, Gisenyi, Kigali au Rwanda au vu et au su de la Communauté Nationale et Internationale, malgré les bavures et les crimes qu'ils ont commis sur les populations civiles depuis les événements de Bukavu au Sud-Kivu jusqu'aujourd'hui.

Au même moment, plus d'un observateur continue à se poser la question sur le statut actuel du Général déchu **Laurent NKUNDABATWARE** , ses relations avec ses anciens éléments militaires aujourd'hui « mixés » et mis sous le « contrôle des FARDC » ainsi que l'état d'exécution du mandat d'arrêt international dont il est objet.

Bref ; le mixage n'a été qu'un favoritisme en faveur du **Général insurgé Laurent NKUNDABATWARE, ses acolytes** ainsi que les **initiateurs** de ce concept qui n'existe nulle part pour la formation d'une armée républicaine, nationale et intégrée.

DOSSIER A SUIVRE ...

Nestor BAUMA BAHETE
Coordonnateur du CPDH-PHRC
Directeur et Rédacteur en Chef

CONSEQUENCES DU MIXAGE

Avec le processus du **mixage**, cinq brigades mixées sont déjà mises sur pied notamment la **Brigade Alpha (Mweso)**, **Bravo (Rutshuru)**, **Charlie (Masisi)** ainsi que **Delta et Echo** constituées dernièrement à Kimoka / Sake.

Depuis leur déploiement dans les territoires de Masisi, Nyiragongo et de Rutshuru ; des graves violations des droits humains et autres crimes ne cessent d'être observés sur les terrains et dont sont auteurs les éléments mixés, particulièrement ceux en présence de la 81^{ème} et 83^{ème} Brigades fidèles au **Général déchu Laurent NKUNDABATWARE** et cela parfois pour des règlements de compte, ces derniers étant installés avec force et triomphalisme là où ils opéraient comme insurgés.

Parmi les conséquences néfastes actuelles du mixage et connues par tous, on peut rappeler :

- **L'insécurité généralisée** dans la ville de Goma et dans tous les axes routiers menant vers Goma occasionnant ainsi des morts, des pillages et autres actes cruels, inhumains et dégradants ;
- **Les meurtres et assassinats sporadiques dans la ville de Goma** : en effet il ne se passe pas un jour qu'une personne ne meurt dans la ville de Goma et périphéries, actes ignobles que les autorités attribuent abusivement à ceux qu'ils qualifient des **« hommes armés et en uniformes militaires non autrement identifiés »** ;
- **Les massacres des populations civiles** : cas de la localité de Buramba, groupement Binza, chefferie de Bwisha en territoire de Rutshuru ; dont sont auteurs les éléments mixés de la Brigade Bravo sous le commandement du Colonel MAKENGA. A titre de rappel et pour ceux qui ne le savent pas encore, c'est le même MAKENGA qui avaient encore commandité les massacres toujours de Buramba en décembre 2004 et où la dénonciation de ces derniers avait fallu coûter la mort à des défenseurs des droits humains obligeant certains à prendre l'exil ;
- **Les viols et violences sexuelles contre les femmes et les jeunes filles** ; plusieurs actes et cas des viols et violences sexuelles à l'endroit des femmes et jeunes filles ne cessent d'être signalés sur terrains où sont déployés les éléments mixés ;

- **L'incendie des maisons et /ou la décimation des villages entiers** dans la Collectivité – Secteur de Katoyi en territoire de Masisi ;
- **Les déplacements massifs et forcés des populations civiles** : ces dernières abandonnant leurs villages rendus invivables pour les centres de négoce en quête de survie et de sécurité. Les villages les plus touchés sont Mahanga, Ngululu, Mulema, Mukohwa,... en Secteur de Katoyi, territoire de Masisi où les éléments mixés de la Brigade Charlie font la loi et mènent des opérations des **« poursuites des FDLR »** ;
- **Le triomphalisme militaire** : ceci s'explique par le fait que des éléments insurgés qui jadis étaient considérés comme tel aujourd'hui mixés et déployés officiellement par le commandement des FARDC dans les mêmes zones où ils opéraient illégalement, maintenant qu'ils opèrent **« légalement »** ces derniers agissent avec vandalisme, vengeance et si pas pour des règlements de compte ;
- **La recrudescence quant bien même non affichée officiellement de la haine tribale et inter-ethnique** : avec le processus de mixage ; il s'observe une méfiance entre des leaders des différentes communautés, les dirigeants du **« Barza Inter-Communautaire du Nord-Kivu »**, aujourd'hui **« Baraza la Wazee »**, continuant à véhiculer la division au sein de ladite structure, les uns se considérant toujours comme leaders de **G2** regroupant les rwandophones **Hutu et Tutsi**, les autres de **G7** regroupant les communautés dites **« autochtones »** regroupant les **Hunde, Nande, Nyanga, Kumu, Tembo, Kumu et Mbuti** ;
- **La transformation des certaines troupes des brigades mixées en « armée des communautés ethniques ou des parents »** : ceci s'explique par le fait que certains éléments militaires d'expression **« Kinyarwanda »** jugent mieux de rester dans les territoires de Masisi, de Rutshuru, de Nyiragongo et dans la ville de Goma sous prétexte d'assurer la sécurité de leurs. Ce la en violation de l'article 188 de la constitution stipulant que **« Les Formes armées sont républicaines. Elles sont au service de la Nation toute entière. Nul ne peut, sous peine de haute trahison, les détourner à ses fins propres. Elles sont apolitiques et soumises à l'autorité civile »**.

Agir contrairement à cela constitue une haute trahison, et tout individu ou groupe d'individus agissant de la sorte doit être poursuivi devant la loi, puni afin de contribuer à la lutte contre l'impunité ;

- **La persistance des tracasseries et rançonnements de la population par de sur taxations ou double taxation.** A titre d'exemple les usagers exploitant les axes routiers menant vers Goma payent doublement la taxe dite « **péage route** », ces derniers payent la taxe légale au Poste de Sake, à 27 kilomètres de la ville de Goma, arrivés à Kilolirwe (en allant vers Kitshanga), à Mushaki (en allant vers Masisi-Centre, Nyabyondo jusqu'à Walikale) et à Karuba (en allant vers Ngungu et Ufamando) sont encore obligés de payer la même taxe pour le compte de l'administration du **Général déchu et insurgé Laurent NKUNDABATWARE**, le montant variant entre **8,00 \$ USD à 25,00 USD**, selon la qualité du véhicule (**Mini-Bus, Bus, Camion, etc...**), Par l même occasion les véhicules transportant des marchandises surtout des planches et haricots en à destination de Goma sont contraints de payer une somme allant de **200,00 \$ USD à 500,00\$ USD** tandis ceux en provenance de Walikale et transportant de minerais payent **0,50 \$ USD** par kilo ;
- **Le recrutement et l'enrôlement des élèves par Laurent NKUNDABATWARE** lors de l'opération de mixage et la constitution de la Brigade Alpha à Kitshanga , ces derniers, élèves pendant la journée et militaires la nuit où pendant ce temps ils participent et sont auteurs des actes,

abus et violations graves et systématiques des droits humains ainsi que de l'insécurité de tout genre voir même auprès de leurs collègues élèves dans les salles de classe et pendant les heures de cours;

- **Les conditions et les traitements inhumains, cruels et dégradants** dont ne cessent d'être victimes les détenus tant civiles que militaires dans des « **Cachots** », « **amigos** » et « **maisons de détention** » parfois sous-terrain dans les zones où sont déployés les Brigades mixées en territoire de Masisi et de Rutshuru ;
- **Les enlèvements et les disparitions des personnes :** faits imputés aux troupes mixées partout où elles sont déployées particulièrement ceux en provenance de la 81^{ème} et 83^{ème} Brigades jadis sous contrôle et prises en otage par le **Général déchu et insurgé Laurent NKUNDABATWARE** ;
- **Le grillage et la consommation de la chair des personnes civiles** innocemment abattues par des troupes de la brigade Bravo du Colonel MAKENGA ; sous prétexte que les victimes seraient des éléments Mai- Mai ;
- Etc.....

Tout en ayant pas avoir été exhaustif, voila en quelques lignes les conséquences néfastes du mixage sur la vie des paisibles populations. Une solution doit être donc envisagée pour mettre définitivement fin à ce processus qui ne bénéficie qu'aux initiateurs et à un groupe d'individus militaires et civiles.

Le Président de la Société Civile du Nord-Kivu, Monsieur Jason LUNENO MAENE se prononce en faveur du Mixage et trahit

Des organisations et composantes de la Société Civile se souscrivent à faux

Depuis le démarrage du « *processus du mixage* » en province du Nord-Kivu, la Société Civile n'est pas restée impuissante ; par la bouche de son **Président Monsieur Jason LUNENO MAENE**, cette dernière n'a pas manqué de manifester et de dénoncer son mécontentement face à cette opération dont on ignore les tenants et les aboutissants.

Par après et en dépit de toutes les informations reçues de la bouche autorisée, le Général John NUMBI, initiateur du « *processus de mixage* » au nom du Chef de l'Etat et du Chef d'Etat Major Général des FARDC ; les composantes de la Société Civile avaient été surprises du comportement qu'à commencer à afficher le Président Provincial de la Société Civile du Nord-Kivu **Monsieur Jason LUNENO MAENE** notamment la sensibilisation de la population à l'acceptation du mixage voir même dans les églises, la prise de position en faveur du mixage, l'accompagnement et la participation à la mise en place des dernières **Brigades Mixées** notamment à Kimoka-Sake à 27 kilomètres de la ville de Goma ainsi que des rencontres officieuses avec le **Général déchu et insurgé Laurent NKUNDABATWARE** à son « *fief* » et « *Quartier Général* » à Kitshanga, Chefferie des Bashali en territoire de Masisi et où **Monsieur Jason LUNENO MAENE** s'aurait agenouillé devant ce dernier tout en déclarant ce qui suit : « **Je ne vous connaissait pas les informations que j'avait vous mystifier alors qu'apparemment à vous voir vous avez des bonnes idées, initiatives et des actions nobles** ».

Tout cela sans aucune concertation avec la base dont les différentes composantes que composent la Société Civile, pas même avec les autres membres du Bureau de Coordination Provinciale.

Pour concrétiser son adhésion au processus du mixage ; au cours de l'émission Dialogue entre Congolais de la Radio Okapi du mardi 10 avril 2007 dans la soirée et rediffusée le mercredi 11 avril 2007 dans la matinée, Monsieur **Jason LUNENO MAENE** était entré en contradiction notoire avec lui-même et avec les autres invités à l'émission de ce jour notamment l'Honorable **Vital KAMERHE BAHIZIRE**, Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable **François Xavier AYOBANGIRA**, Député national / Circonscription de Rutshuru) et le

Colonel Retraite et Expert Militaire **Jacques EBENGA**, où en dépit des affres et conséquences néfastes du mixage, avait déclaré tout haut que la situation sécuritaire dans la province du Nord-Kivu est bien portante et que cela était fruit du processus de mixage.

Surpris et choqués par ces affirmations gratuites, des délégués des organisations et des composantes de la Société Civile s'était retrouvés dans l'après midi du même mercredi pour faire l'état des lieux et analyser les propos de **Monsieur Jason LUNENO LUNENO**.

A l'issue de la rencontre les délégués ont été unanime que les propos de **Monsieur Jason LUNENO MAENE** n'engageait que son nom propre et pas la Société Civile du Nord-Kivu.

Une déclaration à ce sujet a été rendue publique dont la teneur ci- dessous ; tout en soulignant que la Société Civile du Nord-Kivu n'a jamais pris une position officielle face au mixage.

**DECLARATION DES COMPOSANTES DE LA SOCIETE CIVILE DU NORD-KIVU FACE AUX PROPOS DE Son
Président Monsieur Jason LUNENO MAENE**

Nous délégués des composantes de la Société Civile du Nord-Kivu avons suivi avec grande attention les propos tenus par **Monsieur Jason LUNENO MAENE** Président Provincial du Bureau de Coordination de la Société Civile du Nord-Kivu, lors de l'émission Dialogue Entre Congolais de la Radio Okapi du mardi 10 avril 2007 de 20h15 à 21h00 et rediffusée le mercredi 11 avril 2007 de 05h45 à 6h30 heures de Goma ;

Après avoir passé en revue les considérations des uns et des autres face aux propos du précité, qui affirment que la situation sécuritaire en province du Nord-Kivu est bien portante, et que cela est fruit du processus du mixage entre les troupes du **Général déchu et insurgé Laurent KUNDABATWARE** et les **FARDC** ;

Considérant la situation vécue sur le terrain, caractérisée par des conséquences néfastes notamment les massacres des populations civiles, les viols et les violences sexuelles contre les femmes et jeunes filles, les déplacements massifs et forcés des populations civiles ; le triomphalisme militaire, etc.... ;

Déclarons par la présente que les propos tenus par Monsieur Jason LUNENO MAENE ne constituent que son point de vue personnel et n'engagent en aucun cas la Société Civile de la Province du Nord-Kivu ;

Par conséquent tout en reconnaissant le droit à la liberté d'expression et d'opinion à tout individu, **toutes les déclarations et propos qui seront tenus par Monsieur Jason LUNENO MAENE sans consultations avec la base n'engageront que son nom propre et pas la Société Civile du Nord-Kivu** ;

Nous profitons de cette occasion pour informer l'opinion tant locale, nationale, régionale qu'internationale que la **Société Civile reste apolitique et ne se substituera jamais en pouvoir public afin de défendre ce dernier au détriment des intérêts communs de la population.**

Fait à Goma, le 11 Avril 2007

**La déclaration avait été signée par 26 délégués des organisations et composantes
de la Société Civile du Nord-Kivu**

NDLR : Nous ne pouvons pas nous en passer sans pour autant signaler que de suite de la signature de la présente déclaration ; pour avoir été promoteur et initiateur de la réunion qui avait abouti à la signature de ladite déclaration ; Messieurs Flavien CIZA GWAZIMRE et Nestor BAUMA BAHETE tous deux animateurs de la Société Civile de la Ville de Goma respectivement Coordinateur de la SAR-DDR et Coordinateur du CPDH-PHRC sont dans les collimateurs de Monsieur Jason LUNENO MAENE où sur son instigation et trafic d'influence ces derniers sont aujourd'hui victimes des menaces, des imputations calomnieuses et des poursuites judiciaires.

L'insécurité dans le tronçon routier Goma - Butembo continue à faire des victimes

Monsieur RUBANE TABAKO Kidede, Etudiant en Première Année de Graduat en Relations Internationales à l'UNIGOM – Université de Goma, tué le lundi 16 avril 2007 par balles à 2 km de Kiwandja-Rutshuru par des hommes armés et en uniformes militaires

Avant son enterrement à Goma, tous les étudiants de la ville se mobilisent et organisent une marche pacifique de protestation contre le « Mixage », source de l'insécurité dans la province du Nord-Kivu

L'insécurité sur les axes routiers menant vers la ville de Goma continue à faire des victimes ; le lundi 16 avril 2007 dans l'après-midi ce fut le tour de **Monsieur RUBANE TABO KIdede** Etudiant en première année de graduat en Relations Internationales à L'UNIGOM – Université de Goma, abattu à 2 kilomètres de la cité de Kiwandja en territoire de Rutshuru lors d'un embuscade tendu sur un véhicule en provenance de Vitshumbi, par des **« hommes armés et un uniformes militaires non autrement identifiés »**.

Selon les informations recueillies, la pauvre victime faisait du petit commerce des poissons salés en provenance de Vitshumbi pour Goma, en quête de survie et d'obtention des frais pour ses études.

Une semaine avant ; le pauvre étudiant avait encore été victime de pillage de ses marchandises dont des poissons salés au cours toujours d'un autre embuscade tendu dans le même tronçon routier.

Etant déjà connu avec ses clients à Vitshumbi, il se proposa d'y rentrer une

semaine plus tard afin de solliciter à crédit des marchandises à ces derniers ; compatissant avec lui pour le malheur lui survenu, ces derniers n'avaient pas hésité à lui donner des marchandises à crédit. C'est au retour en rentrant pour Goma que le véhicule à bord était tombé dans un embuscade tendu par des inciviques dont **« hommes armés et en uniformes militaires »** jusque-là non encore identifiés et où de suite des coups des balles tirés à bout portant sur les véhicule, seul **Monsieur RUBANE TABO KIdede** avait trouvé la mort. Après ce forfait les assaillantes s'étaient retranché dans la forêt sans rien emporter.

Le chauffeur sera obligé de continuer le chemin en amena et les autres passagers, les marchandises et le cadavre de la victime jusqu'à son domicile à Goma, commune de Karisimbi, quartier Mabanga Sud, avenue Mushunganya N°25.

Informés de cet ignoble assassinat, ses camarades étudiants de l'UNIGOM – Université de Goma auxquels s'étaient joints ceux de l'ISC – Institut Supérieur de Commerce et des autres institutions supérieures et universitaires de la place, s'étaient tous mobilisés en organisant une marche pacifique de protestation et de colère de suite de l'insécurité, qui pour eux était à la base de la mort de leur collègue.

Bien avant, la marche avait été farouchement dispersée par les agents de services de l'ordre notamment les éléments de la police nationale congolaise dont on avait observé la présence du Colonel Jérémie et du Major KASIKILA parmi les officiers qui commandaient les troupes.

Ainsi face à la résistance des étudiants ; la dispersion des manifestants a été farouche notamment en lançant des gaz lacrymogènes, des coups et fouets par matraques sans distinction des manifestants pour dire étudiants et spectateurs ou observateurs confondus et où certains étudiants avaient été arrêtés et détenus à la police d'Intervention Rapide pendant quelques heures.

Pendant ce temps les étudiants eux- aussi barricade la route en rendant ainsi hypothétique la circulation des véhicules, la voiture du Maire avait été endommagé tandis que certains policiers avaient été tabassé par les étudiants au niveau du campus universitaire du lac, bâtiment abritant l' UNIGOM.

Finalement vers 11heures, les étudiants avaient été autorisé de manifester pacifiquement par les services de l'ordres et encadrés par ces derniers, de l' UNIGOM vers la PIR-Police d'Intervention Rapide pour faire libérer les leurs puis le tour de la ville afin de montrer leur mécontentement face à l'insécurité grandissante qui pour les étudiants est fruit du processus de mixage soutenue, fort malheureusement par certaines autorités et personnalités de la ville et de la province parmi lesquelles **Monsieur Jason LUNENO MAENE** Président de la Société Civile du Nord-Kivu conformément à ses propos tenus sur les ondes de la Radio Okapi à l'émission Dialogue Entre Congolais du mardi 11 avril de 19 heures 15 minutes à 20 heures et du mercredi 11 avril 2007 de 5 heures 45 minutes à 6 heures 30 minutes heure de Goma.

Il faut aussi souligner que dans leur marche, les étudiants avaient reçu le soutien moral et matériel de **Monsieur Valérien KENDAKENDA** Député Provincial pour la Circonscription Electorale de Goma qui dans ces propos appelait ces derniers à marcher pacifiquement et dans la non-violence, d'éviter tout débordement afin de ne pas tomber dans les filets et les pièges des tenants du pouvoir, tout en indiquant que dans le cadre social Monsieur Valérien KENDA-KENDA avait pris en charge le cercueil funéraire.

Tout en manifestant pacifiquement et dans la non-violence ; sur les pancartes portées par les manifestants on pouvait lire « **NON AU MIXAGE** », « **MORT LE MIXAGE** » et « **RAMENER les Colonels MAYANGA et SHEKASIKILA** ».

A titre de rappel et pour ceux qui ne le connaissent pas, le Colonel SHEKASIKILA fut commandant des troupes des FARDC dans le territoire de Rutshuru où il avait tentait d'y ramener la sécurité à faisant face et aux Interahamwe et aux FRLR ainsi qu'aux éléments insurgés fidèles au Général déchu Laurent NKUNDA qui voudraient y mener des troubles. De suite de l'ethnisme et du tribalisme et comme la province était à cette époque dirigée par l'ancien mouvement rebelle le RCD Goma, citons ici l'ancien Gouverneur de Province du Nord-Kivu Monsieur Eugène SERUFULI NGAYABASEKA, le Commandant de la 8^{ème} Région Militaire du Nord-Kivu, le Général AMISI NKUMBA dit « **TANGO FORT** », tous les Responsables des services de sécurité et des migrations; dont émane et est dignitaire l'insurgé Laurent NKUNDA ; tous les dignitaires et personnalités « **Rwandophones** » du RCD-Goma s'étaient mobilisés pour faire quitter et chasser SHEKASIKILA de Rutshuru sous prétexte qu'il était extrémiste en le remplaçant par le Colonel MAYANGA, le rappelant à Kinshasa où aujourd'hui il y est sans fonctions, donc au garage.

Quant au Colonel MAYANGA, il faut souligner qu'en novembre 2006, lors des attaques lancées par Laurent NKUNDA aux éléments des FARDC, le Colonel MAYANGA s'était distingué par son bravoure, faisant preuve de sa détermination à défédre l'intégrité territoriale en dérouterant et en mettant hors d'état de nuire les troupes de l'insurgé Laurent NKUNDABATWARE jusqu'à les déloger dans certaines de leurs principales positions dont NYANZALE, TONGO,..... il se verra aussi rappeler d'urgence en Kinshasa et où on ignore ses fonctions, actuelles. Après tous cela ce fut alors des négociations avec le Général déchu Laurent NKUNDABATWARE qui avaient abouti au « **processus de mixage** » dont nous vivons les conséquences aujourd'hui.

La population de la ville de Goma en particulier victimes indirectes des affres dues au mixage, celle des territoires de Masisi, de Nyiragongo de Rutshuru en province du Nord-Kivu qui subissent directement les conséquences dudit processus ne cessent de se demander pourquoi elle doit continuer à être victime des actes de barbarie et de tyrannie de suite du « **Phénomène NKUNDABATWATE** » qui à endeuillé en mai-juin 2004 la province du Sud-Kivu et dont le Responsable, le « **Général Laurent NKUNDABATWARE** » alors que sous mandat d'arrêt international reste impuni et circulant librement et avec toute quiétude au su et au vu des autorités provinciales et nationales, tant militaires que politico-administratives ainsi que de la Communauté Internationale.

QUOI FAIRE FACE A CE PHENOMENE DE MIXAGE : Quelques suggestions et recommandations

Au regard de tout ce qui précède, il s'avère que le résultat du « *mixage* » ne présente qu'un tableau noir constitué par des conséquences néfastes telles que soulignées ci-haut à côté des quelles il faut ajouter que le mixage n'est venu que favoriser une partie notamment les éléments insurgés de la **81^{ème} et 83^{ème} Brigades** jadis sous contrôle et prise en otage par le Général déchu **Laurent NKUNDABATWARE**. Pendant ce temps on ne cessait de se poser la question sur le statut actuel de l'état d'exécution du mandat d'arrêt international lancé contre lui.

Peut-on conclure qu'à l'issue des négociations entre lui et les FARDC avec la facilitation du Rwanda représenté par son **Chef d'Etat Major le Général James KABAREBE** ; à part le cadeau octroyé à ses troupes avec toutes leurs bavures, ledit mandat d'arrêt avait aussi été levé ? Si oui, à qui sont aujourd'hui attribués les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les crimes économiques (massacres, meurtres, viols des femmes et jeunes filles, pillages et destructions méchantes) commis à Bukavu et environs en mai-juin 2004 ? Pareil agissement d'un gouvernement laisse à faire croire à plus d'un observateur de son irresponsabilité et de son incapacité notoire dans la lutte contre l'impunité et du rétablissement d'un Etat de droit règne la paix, la stabilité, la sécurité sociale, la justice ainsi que le respect et la garantie des droits humains et des libertés fondamentales du citoyen.

Alors que faire face à toutes les bavures commises et observées de suite du « processus de mixage » ?

Le **CPDH-PHRC** soucieux de la paix, de la sécurité, de la stabilité, du respect et de la garantie des droits de la personne dans la province du Nord-Kivu en particulier, en RDCongo et dans la Sous-Région Africaine des Grands-Lacs en général ; recommande :

Au Parlement - Assemblée Nationale

- D'interpeller la hiérarchie militaire pour de l'intégration réelle et ordonnée des « **éléments insurgés de la 81^{ème} et 83^{ème} Brigades prises en otage par le Général déchu Laurent NKUNDABATWARE** » aujourd'hui « **mixés** » notamment en procédant par le processus de brassage, tout en les soumettant au respect des ordres et au règlement militaire et en les déployant en dehors du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Maniema afin qu'ils soient au service de la nation toute entière et cessaient ainsi de se considérer comme une « **armées de communautés** » ou une « **armée des parents** ».
- De s'impliquer totalement et d'exercer une pression au Gouvernement afin de l'application et de l'exécution du mandat d'arrêt international lancé contre Laurent NKUNDABATWARE, le rétablissement d'un Etat de droit en RDCongo en dépend énormément.

Au Gouvernement Congolais.

- D'ordonner la hiérarchie militaire particulièrement au **Général John NUMBI**, chef d'Etat Major des Forces Aériennes de suspendre immédiatement le « **processus de mixage** » au Kivu mais plutôt de procéder au processus de brassage, la seule voie autorisée pour la formation d'une armée républicaine, nationale intégrée ;
- D'accélérer la mise en application et l'exécution du mandat d'arrêt international lancé contre Laurent NKUNDABATWARE ; sinon d'éclairer la population congolaise en particulier, l'opinion tant locale, nationale régionale et internationale sur cette question précise ;
- De traduire en justice tous les présumés auteurs des massacres de Buramba, notamment le Colonel MAKENGA et sa suite ainsi que des viols et autres violations graves et systématiques des droits des humains commis particulièrement au cours de ce « **processus de mixage** » ;
- D'user de toute sa force et pouvoir afin de mettre hors d'état de nuire les Interahamwe et FDLR notamment en les ramenant chez- eux au Rwanda afin d'un Dialogue politique inter- Rwandais.

A la communauté Internationale (ONU, UE, UA)

- De faire de toute diligence afin de créer un climat en faveur d'un Dialogue Inter-Rwandais regroupant d'un côté le gouvernement Rwandais et de l'autre côté les FDLR et Interahamwe ; la paix, la sécurité et la stabilité en RDCongo, en dépendant énormément surtout que les fils et filles congolais devraient cesser d'être victimes des conséquences du génocide Rwandais pour de suite de leur hospitalité.

A la population congolaise du Nord-Kivu.

- De ne cesser de continuer à dénoncer avec force les conséquences néfastes dues au « **processus du mixage** » notamment les crimes, viols et autres violations graves et systématiques des droits humains dont elle est victime, commis et perpétrés par les éléments mixés, particulièrement ceux en provenance de la 81^{ème} et 83^{ème} brigade jadis sous contrôle du Général déchu Laurent NKUNDABATWARE ;
- De faire de tout leur mieux afin d'organiser les victimes des massacres, des viols et des violations des victimes » aux fins d'une meilleure canalisation et suivi de leurs plaintes devant ou après des institutions juridiques nationales congolaises et internationales compétentes.

Aux partenaires et aux organisations internationales des Droits de l'Homme.

- De ne cesser d'apporter leur appui, assistance aux ONGDHO nationales congolaises et particulièrement de veiller à la protection et à la sécurité des Défenseurs des Droits Humains qui de suite de leur travail sont victimes de persécution, des menaces et poursuites, conformément aux textes internationaux, régionaux et nationaux relatifs à la protection et à la sécurité des Défenseurs des Droits Humains.

Goma, le 18 Avril 2007

COMITE DE REDACTION

Nestor BAUMA BAHETE, Coordonnateur

Déo BULUMBA RUGEMANINZI, Coordonnateur Adjoint Chargé des Programmes

Faustin LUANDA MBEETSA, Coordonnateur Adjoint Chargé de l'Administration et Finances

SAFI RWANGANO, Secrétaire Rapporteur - Secrétaire de Direction

Thomas d'Aquin MUITI LUANDA, Secrétaire Exécutif Provincial / Nord-Kivu

MUKE BAHINDWA Pablo, Secrétaire Exécutif Provincial / Sud-Kivu

Jairo NDAKOLA NGULU, Chargé du Programme Enquêtes - Investigations - Monitoring

Aidez-nous à défendre et à revendiquer nos droits et ceux de nos semblables pour qu'ensemble nous puissions les faire prévaloir et nous sécuriser contre toute forme de violence, d'injustice, de pauvreté, de discrimination, de domination,... notre ennemi commun.

Siège Administratif – Coordination

07 avenue du Golfe, quartier Les Volcans, commune/ville de Goma, Nord-Kivu, RDC

B.P. 781 GOMA-RDC, B.P. 280 GISENYI-Rwanda,

Tél. : 00243(0)815748755 - 00243(0) 811666009 - 00243(0)812348838

E-mail: nestorcpdh_phrc@yahoo.fr, defendonsnosdroits@yahoo.fr

WebSite : <http://www.grip.org/rafal/membres/cpdh.html>

Construisons la paix et Défendons nos droits